

COLLOQUE INAUGURAL



LE PÔLE JUDICIAIRE RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT

Enjeux scientifiques & juridiques



www.umr-amure.fr



Vendredi 24 novembre 2023
9h > 17h30 ~ Sur inscription



Au Pôle Numérique Brest Iroise
Amphithéâtre
305 Av. Alexis de Rochon - Plouzané

La journée est prise en compte au titre
de la formation continue des avocats et magistrats

COLLOQUE INAUGURAL



LE PÔLE JUDICIAIRE RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT

Enjeux scientifiques & juridiques

Le pôle judiciaire régional spécialisé en matière d'atteintes à l'environnement (D. 7 oct. 2021) a été attribué au tribunal judiciaire de Brest avec pour ressort territorial celui de la Cour d'appel de Rennes. L'installation de ce pôle est l'occasion de rassembler des magistrats, des avocats, des universitaires – juristes, économistes, sciences de la nature autour des grandes problématiques liées à l'office de cette nouvelle instance judiciaire et des grands contentieux qu'elle aura à connaître.

Les objectifs sont de :

- Favoriser le dialogue interdisciplinaire entre sciences juridiques et sociales et sciences de la nature.
- Approfondir les liens avec le tribunal judiciaire et les praticiens en permettant la circulation des savoirs et des pratiques au service de la résolution de contentieux nouveaux.
- Échanger autour de la mise en place future d'une formation alliant sciences de l'environnement et droit.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

- **Monsieur Manuel Delmas-Goyon**, Président du tribunal judiciaire de Brest
- **Madame Marie-Agnès Bernard-Hurstel**, avocate au barreau de Brest
- **Madame Gaëlle Guéguen-Hallouet**, Professeure de droit public, directrice de l'UMR AMURE
- **Monsieur Frédéric Jean**, Professeur en écologie, directeur de l'Institut Universitaire Européen de la Mer
- **Monsieur Mickaël Lavaine**, Maître de conférences de droit public, doyen de la faculté de droit, économie, gestion et AES
- **Madame Mathilde Panattoni**, Vice-Présidente du tribunal judiciaire de Brest
- **Madame Muriel Rebourg**, Professeure de droit privé, directrice du Lablex



Vendredi 24 novembre 2023 | Pôle numérique de Brest Iroise, Plouzané | Amphithéâtre

8h45 > Accueil café ~ Enregistrement  **9H > INTRODUCTION**

- **Pr. Pascal Olivard**, Président de l'Université de Brest
- **M. Manuel Delmas-Goyon**, Président du Tribunal judiciaire de Brest : « L'installation du pôle régional spécialisé en matière d'atteintes à l'environnement au tribunal judiciaire de Brest »
- **Maître Marc Berthelot**, Bâtonnier du Barreau de Brest
- **Dr. Mickaël Lavaine**, Doyen de l'UFR DEG et AES : « L'environnement face à ses juges »

I - L'ENVIRONNEMENT : APPROCHES SCIENTIFIQUES ET JURIDIQUES*Sous la présidence du professeure Gaëlle Gueguen Hallouët***9H30 > PROPOS LIMINAIRE**

- « **Les ordres de grandeur écologiques** », **Pr. Frédéric Jean**, professeur d'écologie, Directeur de l'IUEM
- « **Des incriminations sectorielles aux délits généraux d'atteinte aux milieux physiques** », **Pr. Agathe Van Lang**, Professeure à Nantes Université, UMR Droit et Changement Social

10h30 > Pause café

11H > TABLE RONDE : LA PRATIQUE DU CONTENTIEUX DE L'ENVIRONNEMENT*Animée par le professeure Agathe Van Lang*

- **Dr. Emmanuel Adler**, expert agréé auprès de la Cour de cassation
- **M. Gilles Huet**, Chargé des affaires juridiques, Association Eaux et Rivières de Bretagne
- **Maître Thomas Dubreuil**, avocat spécialisé en droit de l'environnement, Barreau de Vannes
- **Pr. Frédéric Jean**, professeur d'écologie

12h > Questions libres

12h30 > Pause déjeuner

II - UN CONTENTIEUX À DOUBLE VISAGE*Sous la présidence du professeure Muriel Rebourg***14H > INTRODUCTION**

- « **La justice environnementale : défis et perspectives** », **M. Jean-Philippe Rivaud**, Substitut général près de la Cour d'Appel de Paris, président de l'association des magistrats pour le droit de l'environnement et le droit de la santé environnementale (AFME)

14H30 > LE CONTENTIEUX CIVIL DE L'ENVIRONNEMENT DEVANT LE TRIBUNAL JUDICIAIRE

- « **L'évaluation du préjudice, le point de vue de l'économiste** », **Dr. Julien Hay**, Maître de conférences en économie, UBO, UMR AMURE
- « **La réparation du préjudice écologique** », **Dr. Betty Queffelec**, Maître de conférences en droit public, UBO, UMR AMURE

15H30 > LE CONTENTIEUX PÉNAL DE L'ENVIRONNEMENT DEVANT LE TRIBUNAL JUDICIAIRE

- « **Les délits environnementaux et leurs sanctions** », **Dr. Lorenza Lissa-Geay**, Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles, UBS, Lab-LEX
- « **La mise en œuvre de l'action publique dans la lutte contre les atteintes à l'environnement** », **Mme Solenn Briand**, Substituée du procureur de la République, Tribunal judiciaire de Brest et **M. Adrien Nantel**, Substitut du procureur de la République, Tribunal judiciaire de Saint-Malo

16H30 > EN CONCLUSION

- « **Quand l'Union européenne s'invite dans le contentieux de l'environnement** », **Pr. Annie Cudennec**, professeure émérite de droit public, UBO, UMR AMURE

17h > Questions libres**17H30 > CLÔTURE**

- « **Le droit de l'environnement, un enjeu de formation** », **Pr. Muriel Rebourg**, directrice du Lablex et **Pr. Gaëlle Guéguen-Hallouët**, directrice de l'UMR AMURE 6308

PROGRAMME

11H>12H - TABLE RONDE

LA PRATIQUE DU CONTENTIEUX DE L'ENVIRONNEMENT

L'objectif de cette table ronde est d'illustrer à la fois la technicité et le caractère innovant du contentieux de l'environnement vu par ceux qui portent et accompagnent les contentieux, (Associations notamment et leur avocat, celui que le juge sollicite pour apporter son expertise (quand et pourquoi est-il solliciter ?).

Les juges et représentants du parquet interviendront l'après-midi.

L'idée est ici d'évoquer les spécificités du contentieux environnement porté devant les juridictions judiciaires et désormais devant les pôles spécialisés (pratique et difficultés d'accès à la justice, de preuve, d'évaluation du préjudice notamment)

Chacun des acteurs sera sollicité pour évoquer son rôle dans les contentieux environnementaux portés devant le juge.

Le scientifique, en première ligne pour constater les dégradations irréversibles portées à la nature, sera quant à lui autorisé à intervenir pour faire part de ses préoccupations face à l'urgence d'agir à tous les niveaux (On sait, on n'agit peu ou pas ...quels sont les leviers judiciaires ?)

LES PARTICIPANTS



Table ronde animée par la **Professeure Agathe Van Lang, Nantes universités UMR Droit et changement social**, spécialiste reconnue de droit de l'environnement, autrice de très nombreux ouvrages et publications en droit de l'environnement.

Dr. Emmanuel Adler est expert agréé auprès de la Cour de cassation. Titulaire d'un doctorat en sciences de l'environnement de l'Ecole des Ponts, ingénieur diplômé d'AgroParisTech (Ecole du Génie Rural, des Eaux & des Forêts) et de l'Université de Stanford (Californie, USA), Emmanuel Adler est expert en Environnement, spécialiste de la gestion et des traitements des eaux et des déchets. Expert assermenté, il est également médiateur reconnu par les juridictions. Avec plus de 25 ans d'expérience dans divers groupes de services à l'environnement (Suez et Saur), où il a assuré des fonctions techniques et commerciales, dans les secteurs de l'eau potable et des eaux usées (urbaines et industrielles), en France et à l'étranger (Etats-Unis, Espagne, Vietnam...), Emmanuel Adler créé en 1997 le Cabinet ACONSULT qui depuis 2001 se focalise sur des missions d'expertise.



Maître Thomas Dubreuil est avocat spécialisé en droit de l'environnement inscrit au Barreau de Vannes. Titulaire du master droit de l'environnement de l'université de Nantes. Avocat depuis 2012, il porte notamment en justice les recours des associations.

Gilles Huet, jusqu'en 2022 a été le Délégué Général d'Eau et Rivières de Bretagne et à ce titre a suivi les contentieux judiciaires et administratifs de l'association dans des domaines aussi variés que la pollution des eaux, les marées vertes, les pesticides, les déchets, ou les ICPE. Il a représenté l'association au sein du Comité de bassin de l'agence de l'eau Loire Bretagne ainsi qu'au Conseil Supérieur de la Prévention des Risques Sanitaires et Technologiques, du groupe national nitrates. Association loi 1901 à vocation régionale, Eau et Rivières de Bretagne œuvre pour la restauration et la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques. L'association est agréée au titre de la protection de la nature, de la défense des consommateurs, de l'éducation nationale et de l'éducation populaire. Elle représente plus de 1 200 adhérents et travaille avec une centaine d'associations membres. Grâce à elles, l'association a imposé la question de l'eau dans le débat public. L'association est membre fondatrice de la Fédération Bretagne nature environnement (FBNE), elle-même membre de France nature environnement (FNE).



Fred Jean, professeur des universités en écologie marine, biologie et écophysiologie au sein de l'Université de Bretagne Occidentale, est le directeur de l'Institut universitaire européen de la Mer. « Sur le littoral, j'étudie les huîtres et mollusques bivalves, et leur évolution en lien avec les changements climatiques : algues toxiques, baisse d'oxygène, hausse de la température... ». Fred Jean favorise dans ses recherches et dans la gouvernance de l'institut la pluridisciplinarité. Il vient ainsi d'écrire avec le doyen de la faculté de droit Mickaël Lavaine un article sur "La mesure de la justice environnementale" qui sera publié dans un prochain numéro de la Revue juridique de l'environnement.

